

**Commission de réflexion et de réorganisation De L'A.M.E.B  
(Association Marocaine des entraîneurs de Basket Ball)  
23/09/07**

**Procès Verbal 001**

En marge de la clinic des entraîneurs de Basket Ball (niveau 2 et 3), une réunion de concertation a permis les entraîneurs de discuter des voies et moyens permettant de redémarrer les activités de l'association Marocaine des entraîneurs de Basket Ball.

Avant d'aborder les questions de fonds, les entraîneurs ont désigné un des leurs à la personne de Mr Malle Sénégal pour diriger et orienter les débats.

Dans une allocution introductive, Malle Sénégal a défini à l'assistance qu'est ce qu'une association et le champ d'action dans lequel elle doit agir. Ainsi il a réexplique de façon succincte mais limpide que l'association doit contribuer et participer au développement et l'épanouissement du basket sur la base du programme établi par la F.R.M.B.B. Aussi elle doit défendre les intérêts moraux et matériels de ses membres conformément aux textes en vigueur (statuts et règlements généraux de la F.R.M.B.B, de la F.I.B.A et les lois du Royaume). En fin, Malle a conclu en demandant aux entraîneurs de faire preuve de positivité en se remettant en cause et par extension le refus de faire de l'autre comme étant le responsable de tous les maux de Basket Ball.

L'introduction riche en proposition a permis un débat sage mais franc ayant abouti aux mesures suivantes :

- Mise sur pied d'une commission de réflexion et de réorganisation de l'A.M.E.B. la commission est composé de 05 personnes :

HADDANI REDOUANE  
MALLE SENEGA  
HAOUARI DRISS  
AL UARIACHI NAOUFAL  
DRISSI FOUAD

- La présidence est confié a Mr AL UARIACHI Naoufal et le rapporteur de la commission à Mr MALLE Sénégal :
- vérifier l'existence légale et effective de l'A.M.E.B (auprès de l'autorité compétente)
- déterminer les voix et moyens, conformément au statut, permettant l'organisation d'une assemblée générale devant déboucher à l'élection d'un nouveau bureau.

Un délai de 30 jours est accordé à la commission pour rendre ses conclusions

En séance tenante, compte tenu de la clarté de la feuille de route, la commission a chargé Driss Haouari de récupérer les archives de l'ancien bureau et Malle Sénégal est désigne, pour contacter les autorités, afin d'établir un rapport sur l'état légale de L'A.M.E.B.

La prochaine réunion de la commission est fixée pour le jeudi 27 septembre 2007 à 21h30

Le rapporteur de la commission  
Mr. Malle S n ga